

# TARIFS



## Le tarif comprend :

- Le loyer
- Les charges
- L'électricité

À noter que les logements sont éligibles aux APL



## Frais de dossier

Les frais de dossier de 250€ par locataire, sont à régler lors de la réservation

Somme non remboursable en cas d'annulation



## Dépôt de garantie

Le dépôt de garantie est de 400 euros pour un T1 ou de 600 euros pour un T1 Bis.

Ce montant est à régler à la signature du bail.